

SESSION PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES

Jeudi 29 et vendredi 30 mars 2012

Pour un audit citoyen de la dette publique

Exposé des motifs

En 2007, l'éclatement de la bulle des « subprimes » fut l'étincelle pour un système financier qui ne demandait qu'à s'embraser.

Les coûts du sauvetage du système bancaire ont aggravé les déficits et la dette publique. Aujourd'hui les Etats sont accusés de frénésie dépensière et sont sommés par les marchés financiers et les agences de notation de réduire leur déficit.

L'antienne « nous vivons au-dessus de nos moyens, nous n'avons plus le choix », ressassée en boucle, sert de fil rouge aux gouvernements européens pour imposer sacrifices et austérité.

Par ailleurs, les collectivités locales, qui assurent près de 75 % de l'investissement public, sont contraintes par la raréfaction du crédit, les offres bancaires et la suppression par l'Etat de leur autonomie fiscale. Dans notre région, certaines collectivités ont été incitées à souscrire des prêts structurés risqués et se trouvent aujourd'hui devant des difficultés pour rembourser leur dette. Cette situation ne saurait se prolonger sans risquer de réduire leurs capacités d'action.

Il est temps que les citoyens rejettent l'intoxication mentale des discours sur la dette et identifient l'origine de cette dette. A-t-elle été contractée dans l'intérêt général ? Qui profite de l'austérité ? Que doit cette dette aux inégalités, aux cadeaux fiscaux et sociaux consentis aux plus aisés, à l'évasion fiscale, à l'endettement privé lié à un partage de la valeur ajoutée défavorable aux salaires ?

Aujourd'hui un nombre croissant de collectifs de citoyens se mobilise déjà en ce sens.

C'est l'occasion pour nous de réaffirmer notre attachement à une politique budgétaire responsable, permettant d'investir pour l'avenir en répondant aux enjeux de solidarité, du dérèglement climatique et de la transition énergétique, de la transition écologique de l'économie.

Vœu

Le Conseil régional Rhône-Alpes affirme que sa politique d'endettement est mise exclusivement au service de l'intérêt général et de l'amélioration des conditions de vie des rhônalpins.

Le Conseil régional Rhône-Alpes rejette toute forme d'endettement à caractère spéculatif.

Le Conseil régional Rhône-Alpes réaffirme sa politique de lutte contre les paradis fiscaux, telle que votée lors de l'Assemblée Plénière de juillet 2010.

Le conseil régional RA demande à l'Etat de mettre en demeure les banques de transformer les prêts toxiques en prêts classiques, sans surcoût.

Le conseil régional demande à l'Etat de mettre en place un véritable service public de financement des collectivités territoriales.

Le Conseil régional constatant qu'il existe sur toutes ces questions relatives à l'endettement public, une énorme attente d'informations et de débats, soutient et approuve la démarche du collectif « pour un audit citoyen de la dette publique » réunissant de nombreuses associations, organisations syndicales et formations politiques.